

Sceaux, le 15 Janvier 2018

Chers Amis, Artistes Scéens.

Nous continuons notre tradition, et renouvelons, cette année encore, notre sympathique sortie culturelle qui nous permet de découvrir ou de revoir ensemble un site historique et artistique.

**Le jour** : (notez- le bien sur vos agendas) sera le **Samedi 24 Mars 2018**

**Le programme** : Visite du **Musée Camille CLAUDEL** et du **Château de La MOTTE-TILLY**

(Départ : Place du Général de Gaulle à Sceaux)

Le matin, nous visiterons le **Château de La MOTTE-TILLY** et de son parc, suivi d'une **promenade dans la vieille ville de NOGENT sur SEINE**

A midi, nous déjeunerons au restaurant.

L'après-midi, nous visiterons le **Musée Camille CLAUDEL** ouvert tout récemment,

**Suivi d'un arrêt à l'abbaye du Paraclet où s'installa Pierre ABELARD.**

Retour, Place du Général de Gaulle.

**Le prix** : il est de **81 Euros** par personne. Pour les adhérents, comme l'an passé, l'Association prendra en charge le repas (d'une valeur de 20 Euros)

Soit à payer **61 Euros** pour les **Artistes Scéens**. Ce prix est valable si le nombre de participants est égal à 40.

Si, comme nous l'espérons vivement, vous êtes intéressés par cette sortie qui devient traditionnelle, veuillez remplir la fiche d'inscription ci-dessous et la retourner à Monsieur Henriot, accompagnée d'un chèque d'acompte de **30 Euros ou de 60 Euros**, libellé à l'ordre des « **Artistes Scéens** » et ceci pour le **20 Février**, le solde devant être versé pour le **20 Mars**. (Nous devons régler à l'avance l'agence de voyages qui organise ce déplacement). Nous vous prions de respecter les dates.

Tous les détails pratiques seront communiqués aux inscrits en temps voulu.

-----  
Veuillez noter mon inscription pour la sortie du **24 Mars 2018** (à envoyer à  
Monsieur Henriot, 19 avenue de la Marquise du Deffand, 92160 Antony)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

Ci-joint mon chèque à l'ordre des « **Artistes Scéens** »: (**30 Euros pour une personne, ou 60 Euros pour deux personnes**, à titre de réservation).

Signature :